

matérielles que nous possédons afin de trouver par quels moyens elles pourraient être mises à la disposition des pays en voie de développement qui désirent perfectionner leurs techniques de production agricole et de pêche. Nous avons donc l'intention de répondre adéquatement aux demandes d'aide des pays qui sont fermement décidés à affecter toutes leurs ressources nationales à la production alimentaire et pour lesquels cette production constitue un objectif prioritaire. Nous estimons que les pays qui sont disposés à faire des sacrifices de cet ordre sont en droit de s'attendre à recevoir une aide internationale proportionnelle de la part des membres de la communauté internationale qui sont en mesure de le faire, et c'est pourquoi nous nous efforcerons de participer à la création d'organismes conçus dans cette optique.

L'expérience nous enseigne qu'il n'est pas facile d'accroître la production alimentaire sans prendre de risques. Cet objectif suppose en effet une certaine adaptation des richesses naturelles, de la technologie de la recherche, des ressources financières, des installations d'entreposage et des modes de transport, des agences de mise en marché, des services de planification et des services publics, qui peut entraîner des modifications des modes de vie traditionnels. Il s'agit également de tenir compte de l'obstacle que constitue l'épuisement des réserves de certains produits de base, notamment les engrais azotés. Cet obstacle ne disparaîtra pas du jour au lendemain comme par enchantement, et chaque pays doit trouver, par lui-même, les moyens de le surmonter. Dans les secteurs où le Canada est en mesure d'alléger ces problèmes, il le fera, et il s'efforcera parallèlement d'assurer sur une base équitable et non discriminatoire l'approvisionnement en produits de base à l'échelle internationale.

La situation des "groupes les plus vulnérables" dans les régions où règne la famine constitue un reproche adressé à la communauté internationale dans son ensemble. Le spectacle que nous offrent deux cent millions d'enfants sous-alimentés et de mères nourricières tourne en dérision les idéaux professés par toutes les sociétés. Il faut trouver les moyens de permettre aux enfants sous-alimentés d'aujourd'hui, de contribuer à la prospérité de demain. La présente Conférence doit se fixer comme objectif d'augmenter le volume des denrées alimentaires destinées à ces groupes, et d'accorder la priorité à ces derniers parmi les bénéficiaires des programmes internationaux d'aide alimentaire. L'UNICEF et le Programme alimentaire mondial, sans oublier les organismes bénévoles qui font véritablement oeuvre de pionniers dans ce domaine, doivent être dotés des ressources nécessaires à la mise en oeuvre de programmes pratiques et efficaces. Le Canada entend assumer la part qui lui revient dans cette entreprise.

Nous ne pouvons ignorer le fait que dans un avenir très rapproché, nous devons faire face à un accroissement sensible des demandes d'importation de denrées alimentaires de la part de pays qui ne sont pas en mesure de payer. Or, les programmes d'aide alimentaire d'un grand nombre de pays donateurs étaient jusqu'à présent facilités par l'existence de stocks excédentaires qui sont maintenant épuisés. L'aide alimentaire fléchit donc au moment même où le besoin s'en fait le plus durement sentir. Et pourtant, les bénéficiaires des "stocks excédentaires" ne peuvent être considérés comme étant de trop, et leurs besoins laissés pour compte. Le Canada a envisagé sa participation aux programmes d'aide comme un témoignage de solidarité internationale et d'humanité. Ce n'est pas aujourd'hui que nous allons abandonner. Les pays donateurs, voire toutes les nations riches, ont le devoir de maintenir le volume de leur contribution au même niveau aussi longtemps que persisteront les conditions d'urgence, et ils